



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E355

VALABLE JUSQU'AU 18/04/2027

ÉDITÉ LE

04/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1986

Forme juridique : SARL

Capital : 15 245

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC METZ

Siret : 334 708 674 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 62 000628

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010294563304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010294563304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : ENTREPRISE CLAUDE VALLOIS

95 RUE DE SAINT-QUENTIN  
57950 MONTIGNY LES METZ

Téléphone : 03 87 63 80 88

Fax : 03 87 56 92 42

Portable : 06 61 00 80 88

Site Internet :

E-mail : claude.vallois@yahoo.fr

Responsabilité légale :

VALLOIS FRANCK GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	05/02/2026
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	21/11/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/02/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	05/02/2026

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	21/11/2024
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	19/09/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	28/04/2026
o Isolation des combles perdus	28/04/2026

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.